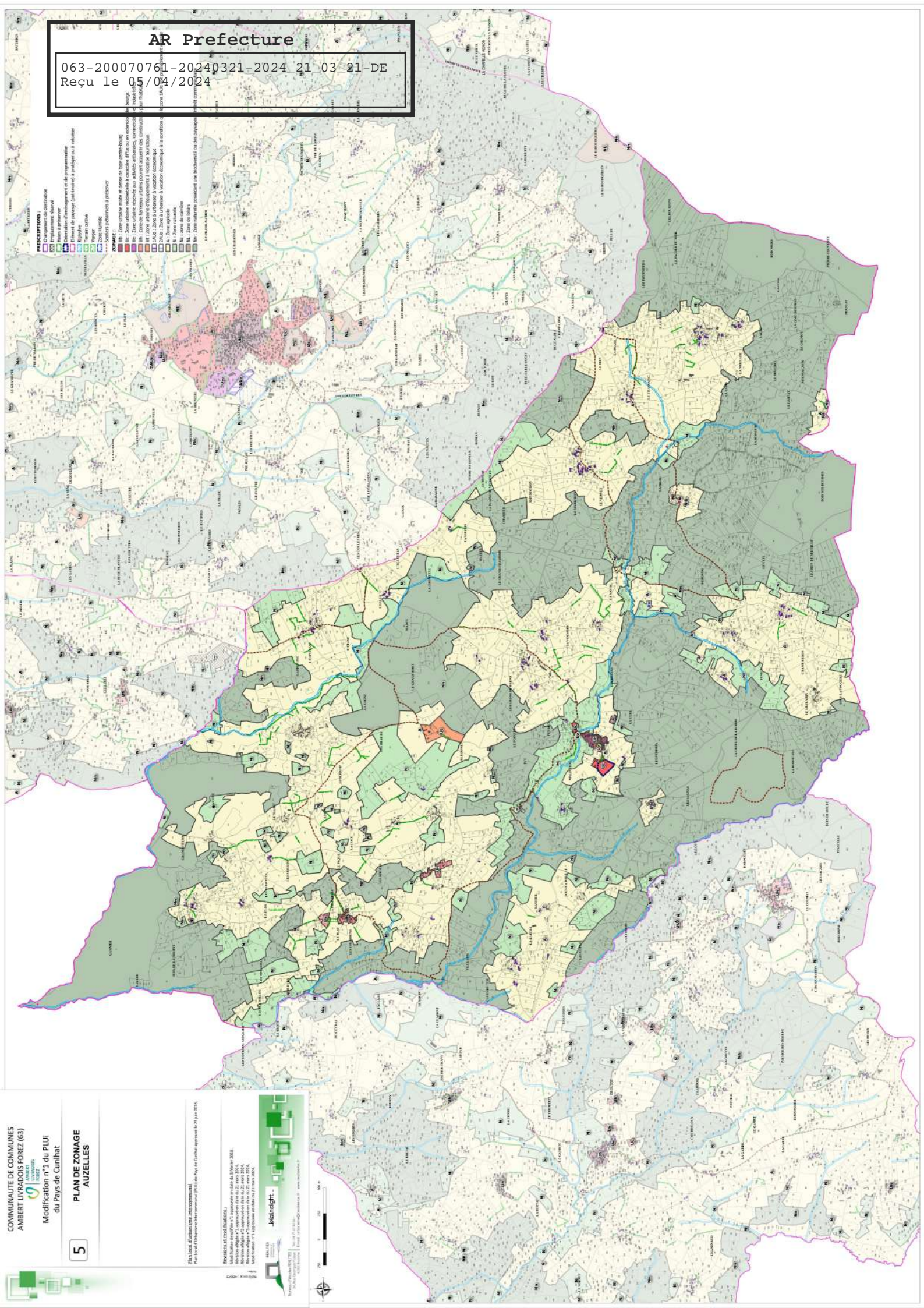


# AR Prefecture

063-200070761-20240321-2024\_21\_03\_21-DE  
 Reçu le 05/04/2024

	Exposition
	Zone à urbaniser
	Zone agricole
	Zone de développement
	Zone d'habitat individuel
	Zone d'habitat collectif
	Zone d'habitat collectif
	Zone d'habitat individuel
	Zone de développement
	Zone agricole
	Zone à urbaniser
	Exposition



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 AMBERT LIVRAOIS FOREZ (63)  
 Logo of the community  
 Modification n°1 du PLUI  
 du Pays de Cunhat  
**PLAN DE ZONAGE  
 AUZELLES**  
 5

**ESPACE LOCAL D'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL**  
 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays de Cunhat approuvé le 23 juin 2016.  
 ÉLÉMENTS DE CONSULTATION  
 Numéro d'avis: 21\_03\_21-DE, daté du 21 mars 2024.  
 Numéro d'avis: 21\_03\_21-DE, daté du 21 mars 2024.  
 Numéro d'avis: 21\_03\_21-DE, daté du 21 mars 2024.  
 Modifications n°1 approuvées en date du 21 mars 2024.  
**Journégraph**  
 Bureau d'urbanisme et d'aménagement  
 12000 Aubergier, 40000 Aubergier  
 www.journegraph.fr



Plan local d'urbanisme intercommunal  
Plan local d'urbanisme intercommunal (PLU) du Pays de Cunhat approuvé le 28 juin 2016.

Révisions et modifications :

Modification simplifiée n°1 approuvée en date du 8 Mars 2024.  
Révision d'alignement n°1 approuvée en date du 21 Mars 2024.  
Révision d'alignement n°2 approuvée en date du 21 Mars 2024.  
Révision d'alignement n°3 approuvée en date du 21 Mars 2024.  
Modification n°1 approuvée en date du 21 Mars 2024.

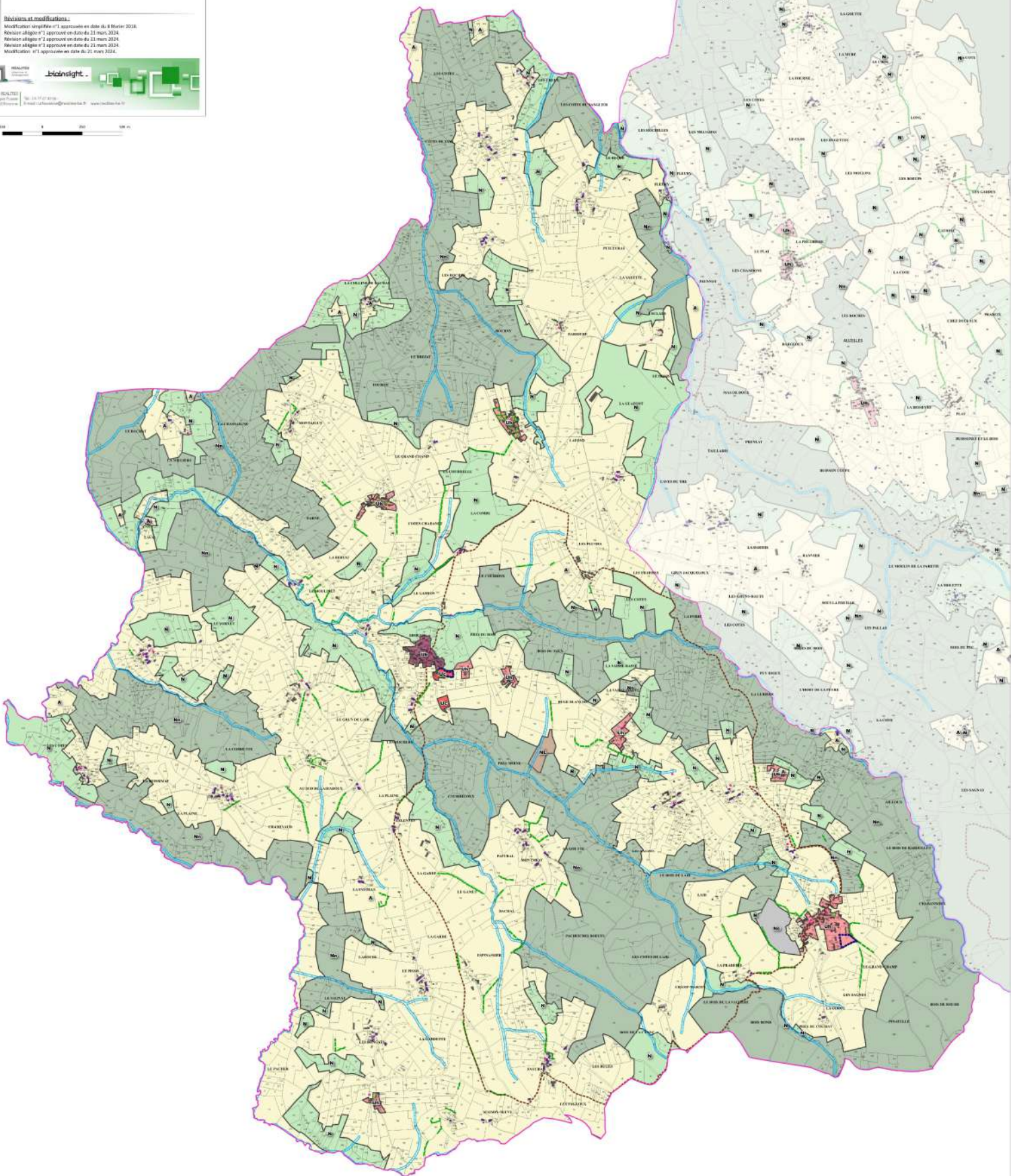
blainsight

PRESCRIPTIONS :

- Changement de destination
- Espace réservé
- Haies à préserver
- Orientations d'aménagement et de programmation
- Éléments de paysage (patrimoine) à protéger ou à valoriser
- Rijouylet
- Terrain cultivé
- Vergers
- Zone humide
- Secteurs préférentiels à préserver

ZONAGE :

- U0 : Zone urbaine mixte et densité de type centre-bourg
- U1 : Zone urbaine résidentielle à caractère dit ou en extension des bourgs
- U2 : Zone urbaine réservée aux activités artisanales, commerciales et industrielles
- U3 : Zone de hameaux urbains pouvant accueillir des constructions pour l'habitation
- U4 : Zone urbaine d'équipements à vocation touristique
- EA0A : Zone à urbaniser à vocation économique
- EA0B : Zone à urbaniser à vocation économique à la condition que la zone EA0B soit préalablement remplie
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- N1 : zone de carrière
- N2 : Zone de loisirs
- N3 : Zone naturelle possédant une biodiversité ou des paysages d'intérêt communautaire



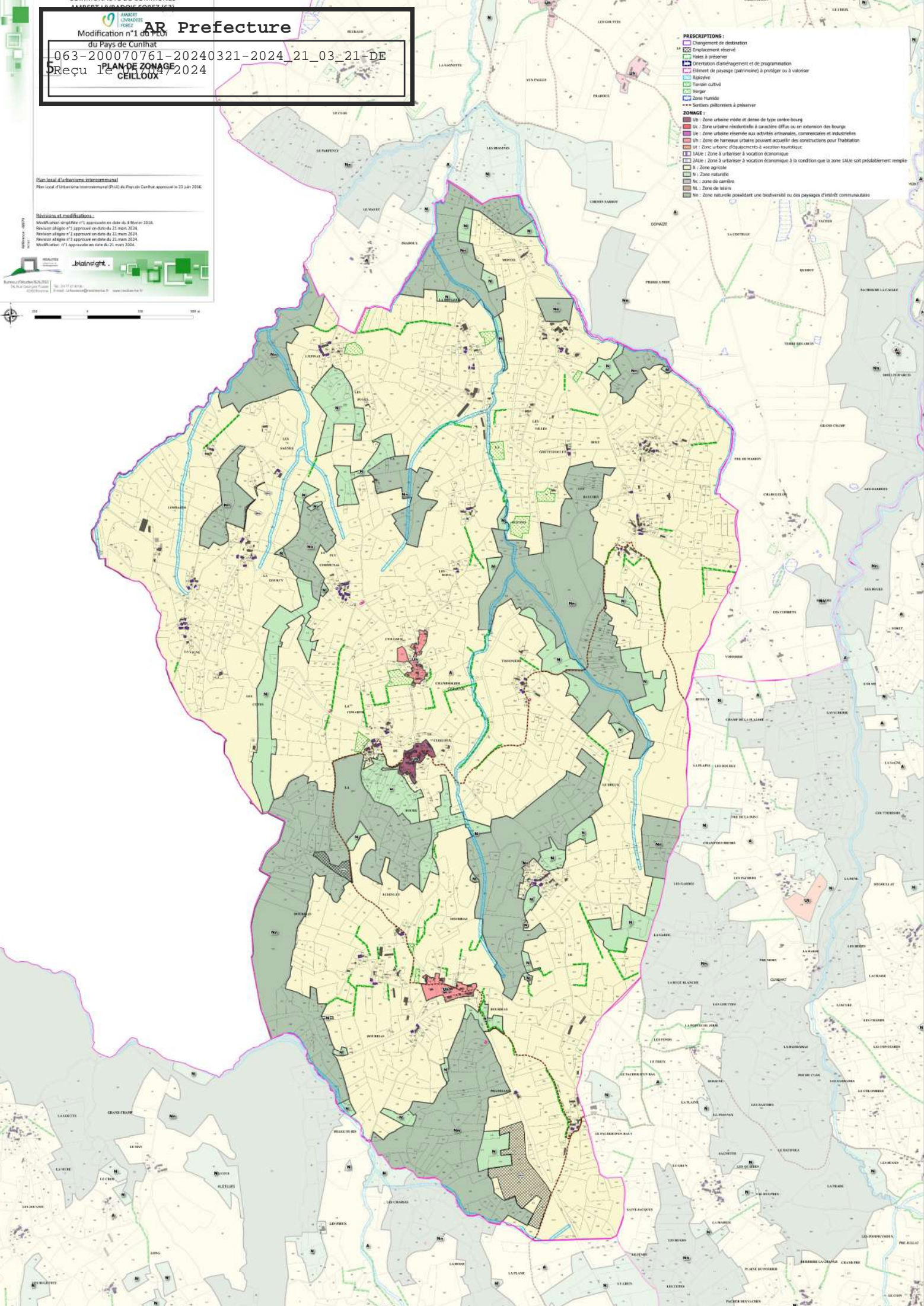


Plan local d'urbanisme intercommunal  
Plan local d'urbanisme intercommunal (PLU) du Pays de Cunhat approuvé le 23 juin 2018.

**Revisions et modifications :**  
Modification simplifiée n°1 approuvée en date du 8 Mars 2024.  
Révision d'alignement n°2 approuvée en date du 21 mars 2024.  
Révision d'alignement n°3 approuvée en date du 21 mars 2024.  
Modification n°1 approuvée en date du 21 mars 2024.



- PRESCRIPTIONS :**
- Changement de destination
  - Haies à préserver
  - Orientation d'aménagement et de programmation
  - Élément de paysage (patrimoine) à protéger ou à valoriser
  - Révisité
  - Terrain cultivé
  - Végétal
  - Zone humide
  - Sentiers pédestres à préserver
- ZONAGE :**
- Zone urbaine mixte et dense de type centre-bourg
  - Zone urbaine résidentielle à caractère diffus ou en extension des bourgs
  - Zone urbaine réservée aux activités artisanales, commerciales et industrielles
  - Zone de hameaux urbains pouvant accueillir des constructions pour l'habitation
  - Zone urbaine d'équipement à vocation touristique
  - Zone à urbaniser à vocation économique
  - Zone à urbaniser à vocation économique à la condition que la zone SAU soit pratiquement remplie
  - Zone agricole
  - Zone naturelle
  - Zone de carrière
  - Zone de terre
  - Zone naturelle possédant une biodiversité ou des paysages d'intérêt communautaire

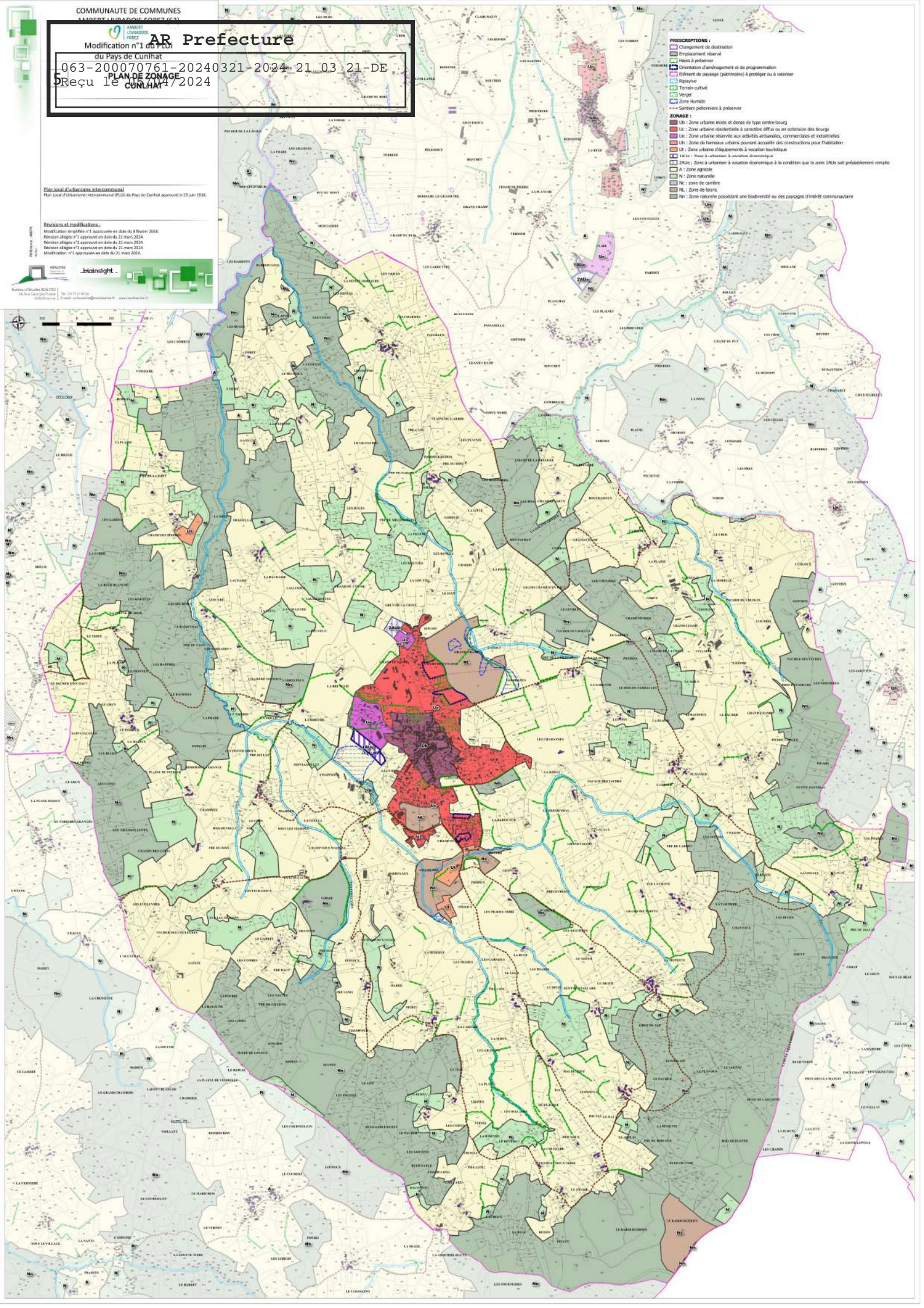




- PRESCRIPTIONS :**
- Changement de destination
  - Emplacement réservé
  - Mises à disposition
  - Orientation d'aménagement et de programmation
  - Corridor de paysage (patrimoine) à protéger ou à valoriser
  - Rispluvie
  - Terrain cultivé
  - Verger
  - Zone humide
  - Sentiers pédestres à préserver
- ZONAGE :**
- UB : Zone urbaine mixte et dense de type centre-bourg
  - Ua : Zone urbaine résidentielle à caractère d'office ou en extension des bourgs
  - Ua1 : Zone urbaine réservée aux activités artisanales, commerciales et industrielles
  - Ua2 : Zone de hameaux urbains devant accueillir des constructions pour l'habitat
  - Ua3 : Zone urbaine résidentielle à vocation touristique
  - Ua4 : Zone à urbaniser à vocation économique
  - Ua5 : Zone à urbaniser à vocation économique à la condition que la zone (A)N soit préalablement remplie
  - A : Zone agricole
  - NA : Zone naturelle
  - Nc : Zone de carrière
  - NL : Zone de loisirs
  - Nr : Zone naturelle possédant une biodiversité ou des paysages d'intérêt communautaire

Plan local d'urbanisme intercommunal  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU) du Pays de Cunihat approuvé le 28 juin 2016.

**Révisions et modifications :**  
Modification simplifiée n°1 approuvée en date du 8 Mars 2018.  
Révision alléger n°2 approuvée en date du 21 mars 2024.  
Révision alléger n°3 approuvée en date du 21 mars 2024.  
Modification n°1 approuvée en date du 21 mars 2024.







# AR Prefecture

Modification n°1 du PLU  
du Pays de Cunlhat  
063-200070761-20240321-2024\_21\_03\_21-DE  
PLAN DE ZONAGE  
Reçu le 17/04/2024

Plan local d'urbanisme intercommunal  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU) du Pays de Cunlhat approuvé le 28 juin 2016.

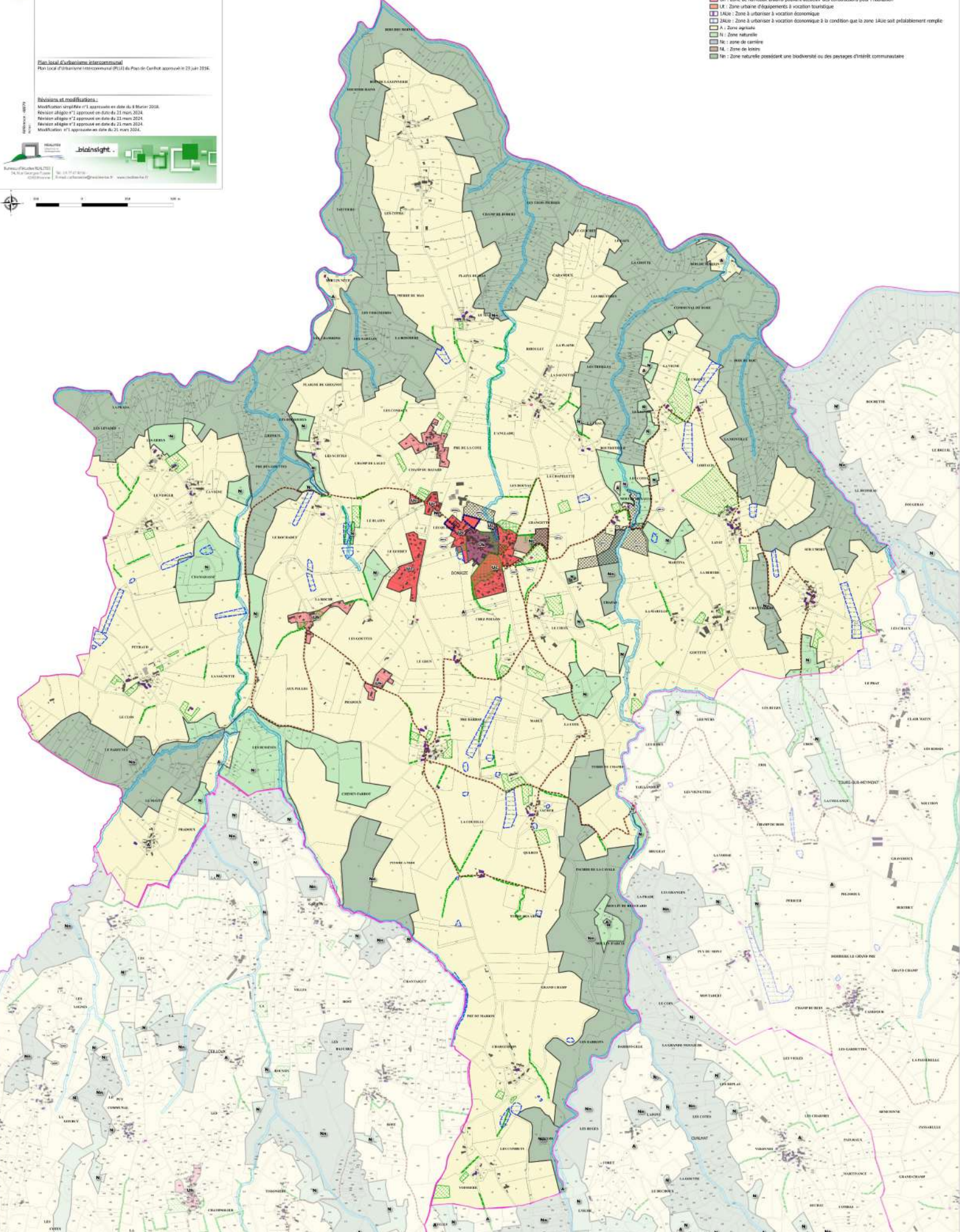
**Révisions et modifications :**  
Modification simplifiée n°1 approuvée en date du 8 Mars 2024.  
Révision allégée n°2 approuvée en date du 21 mars 2024.  
Révision allégée n°3 approuvée en date du 21 mars 2024.  
Modification n°1 approuvée en date du 21 mars 2024.

blainsight

Bureau d'Urbanisme REALTYS  
14, Rue de la République  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél. 04 77 47 87 10  
Email : bureau@realtys.fr

- PRESCRIPTIONS :**
- Changement de destination
  - Emplacement réservé
  - Habits à préserver
  - Localisation d'aménagement et de programmation
  - Élément de paysage (patrimoine) à protéger ou à valoriser
  - Régime
  - Terrain cultivé
  - Verger
  - Zone Inondée
  - Sensiers pédestres à préserver

- ZONAGES :**
- UA : Zone urbaine mixte et dense de type centre-bourg
  - UC : Zone urbaine résidentielle à caractère diffus ou en extension des bourgs
  - UJ : Zone urbaine réservée aux activités artisanales, commerciales et industrielles
  - Ua : Zone de harmonie urbaine pouvant accueillir des constructions pour l'habitat
  - Ue : Zone urbaine d'équipements à vocation touristique
  - IAJUE : Zone à urbaniser à vocation économique
  - IAJUE : Zone à urbaniser à vocation économique à la condition que la zone IAJUE soit préalablement remplie
  - A : Zone agricole
  - N : Zone naturelle
  - Nd : zone de carrière
  - Nt : Zone de loisirs
  - Np : Zone naturelle possédant une biodiversité ou des paysages d'intérêt communautaire



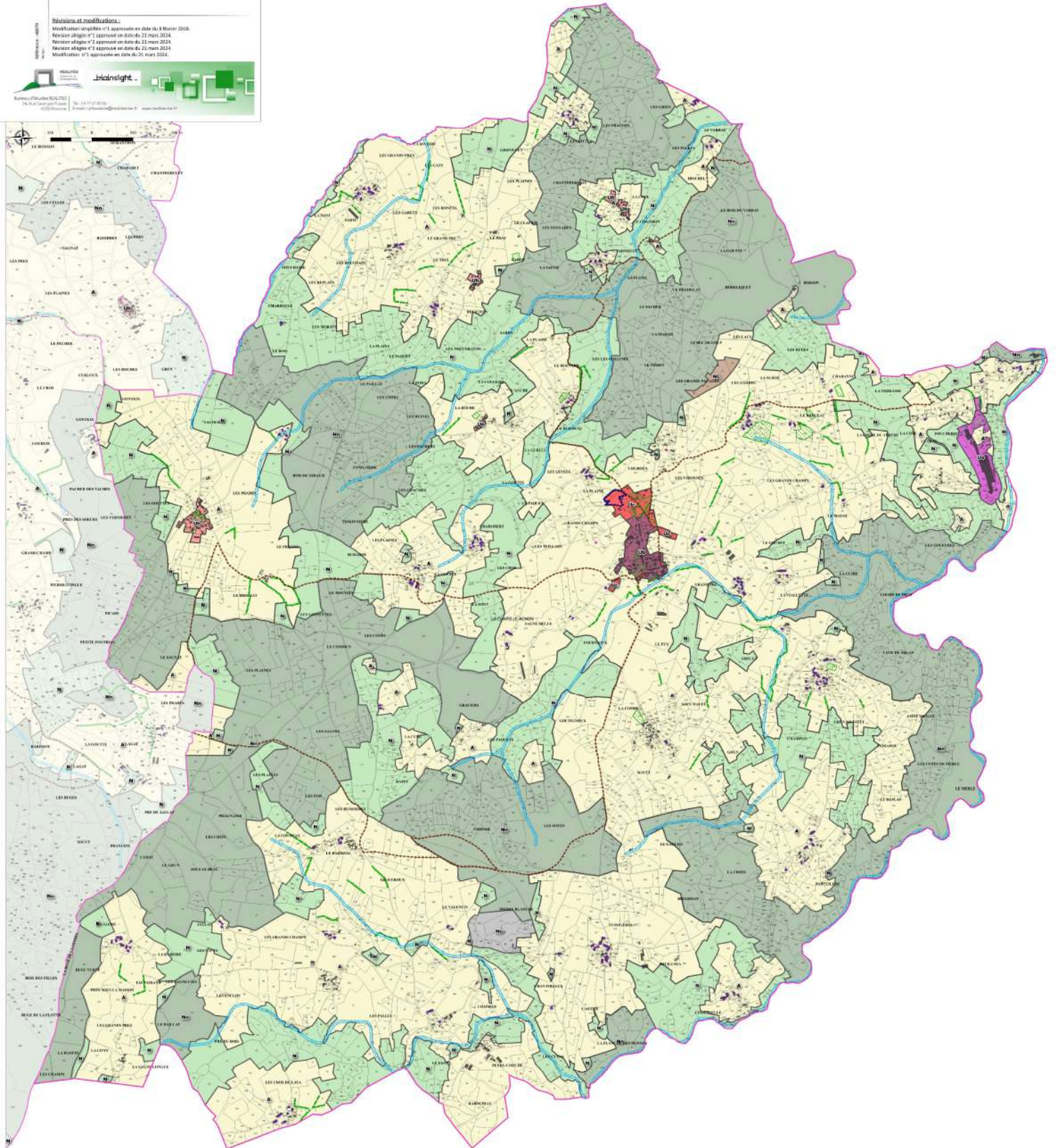


Plan local d'urbanisme intercommunal  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU) du Pays de Cunhat approuvé le 28 juin 2016.

**Révisions et modifications :**  
Modification simplifiée n°1 approuvée en date du 8 Mars 2018.  
Révision allégée n°1 approuvée en date du 21 Mars 2024.  
Révision allégée n°2 approuvée en date du 21 Mars 2024.  
Révision allégée n°3 approuvée en date du 21 Mars 2024.  
Modification n°1 approuvée en date du 21 Mars 2024.

blainstight

- PRESCRIPTIONS :**
- Changement de destination
  - Emplacement réservé
  - Mais à préserver
  - Orientation d'aménagement et de programmation
  - Élément de paysage (patrimoine) à protéger ou à valoriser
  - Réserve
  - Terren cultivés
  - Vergers
  - Zone humide
  - Secteurs patrimoniaux à préserver
- ZONAGE :**
- Ub : Zone urbaine mixte et dense de type centre-bourg
  - Uc : Zone urbaine résidentielle à caractère diffus ou en extension des bourgs
  - Ui : Zone urbaine réservée aux activités artisanales, commerciales et industrielles
  - Uti : Zone de hameaux urbains pouvant accueillir des constructions pour l'habitation
  - Uti : Zone urbaine d'équipements à vocation touristique
  - Uti : Zone à urbaniser à vocation économique
  - Zd : Zone à urbaniser à vocation économique & à la condition que la zone soit préalablement remplie
  - A : Zone agricole
  - N : Zone naturelle
  - Nc : zone de caractère
  - Ni : Zone de loisirs
  - Nr : Zone naturelle possédant une biodiversité ou des paysages d'intérêt communautaire



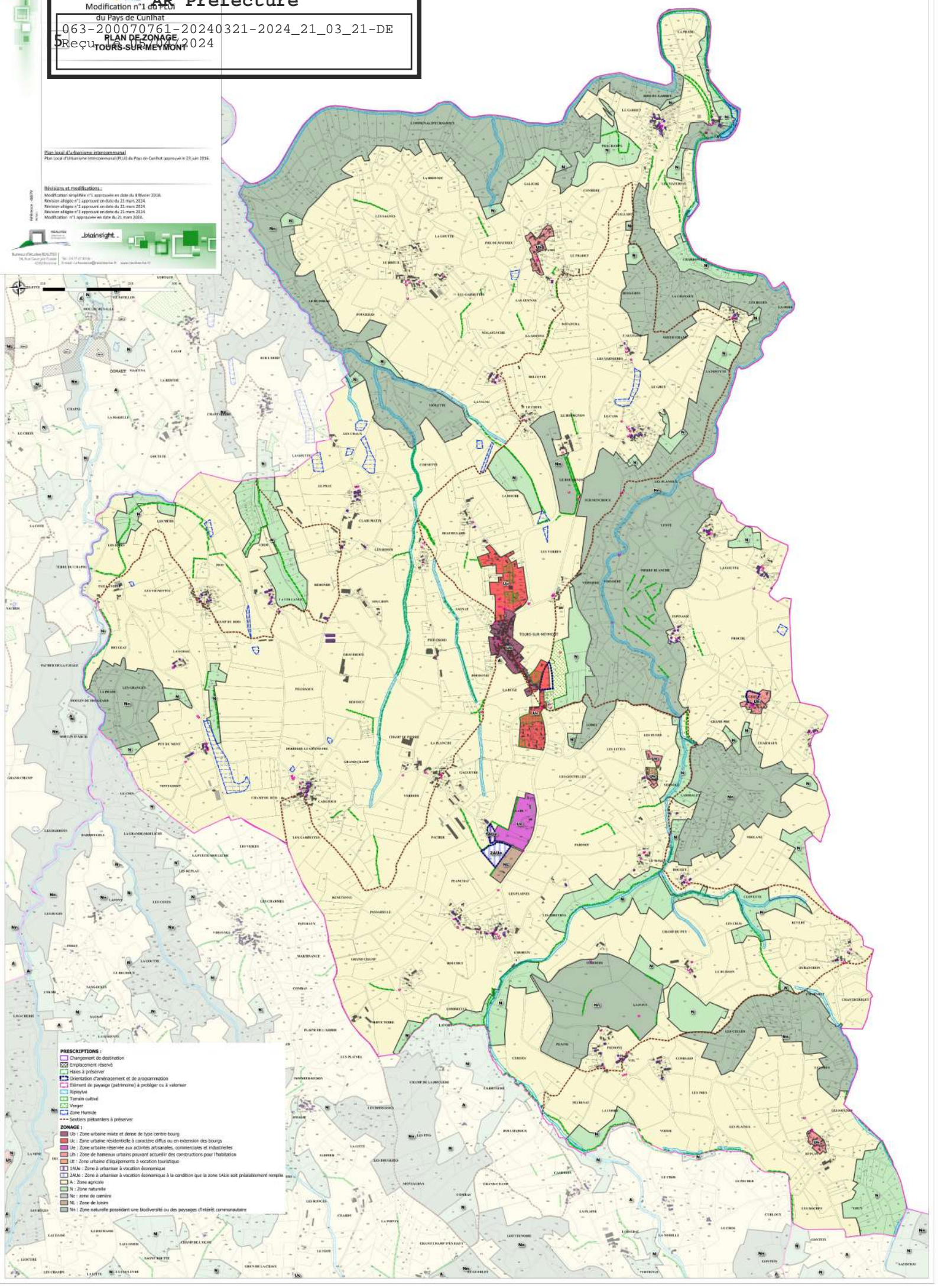


Plan local d'urbanisme intercommunal  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU) du Pays de Cunhat approuvé le 29 juin 2016.

**Révisions et modifications :**  
Modification simplifiée n°1 approuvée en date du 8 Mars 2018.  
Révision d'alignement n°1 approuvée en date du 21 Mars 2024.  
Révision d'alignement n°2 approuvée en date du 21 Mars 2024.  
Révision d'alignement n°3 approuvée en date du 21 Mars 2024.  
Modification n°1 approuvée en date du 21 Mars 2024.

blainsight

Bureau d'Architectes (SASL) 75013 Paris  
14, Rue Casimir Delacroix  
01 47 47 81 00  
www.blainsight.fr



- PRESCRIPTIONS :**
- Changement de destination
  - Emplacement réservé
  - Marché à pérenniser
  - Orientation, aménagement et de ancrage
  - Élément de paysage (patrimoine) à protéger ou à valoriser
  - Régénérer
  - Terrain culturel
  - Vergers
  - Zone Historique
  - Servitudes préexistantes à pérenniser
- ZONAGES :**
- U3 : Zone urbaine mixte et dense de type centre-bourg
  - Uc : Zone urbaine résidentielle à caractère diffus ou en extension des bourgs
  - Uic : Zone urbaine résidentielle aux activités artisanales, commerciales et industrielles
  - Un : Zone de habitats urbains pouvant accueillir des constructions pour l'habitat
  - Uv : Zone urbaine d'équipements à vocation touristique
  - IA : Zone à urbaniser à vocation économique
  - IA2 : Zone à urbaniser à vocation économique à la condition que la zone IA2 soit préalablement remplie
  - IA3 : Zone agricole
  - N : Zone naturelle
  - Nc : Zone de carrières
  - Nr : Zone de loisirs
  - Nrs : Zone naturelle possédant une biodiversité ou des paysages d'intérêt communautaire